

DEVENIR LOCATAIRE



La SEM du Pays de Fontainebleau gère un parc immobilier de 296 appartements sur le territoire qu'elle met en location au titre de logement intermédiaire. Le logement intermédiaire se situe dans une strate entre le logement social et le logement privé. Il est réservé aux ménages qui sont en limite haute du logement social mais dont les ressources sont insuffisantes pour accéder aux logements du parc privé dans les zones tendues. Les loyers sont plafonnés à 15 % en dessous des prix du marché.

SEM DU PAYS DE FONTAINEBLEAU

3, rue Dénecourt

77300 Fontainebleau

Tél. +33 (0)1 84 33 03 04

www.sem77.fr

GUIDE DU DEMANDEUR

LA SEM DU PAYS DE FONTAINEBLEAU VOUS PROPOSE DES LOGEMENTS ADAPTÉS À VOS BESOINS. CE GUIDE VOUS EXPLIQUE LES DÉMARCHES À SUIVRE POUR FAIRE VOTRE DEMANDE DE LOGEMENT.

PIÈCES À FOURNIR POUR CONSTITUER VOTRE DOSSIER DE DEMANDE DE LOGEMENT

ÉTAT CIVIL

SI VOUS ÊTES :

- Célibataire ou en concubinage > *Carte d'identité / carte de résident (ou récépissé).*
- Marié(e) ou divorcé(e) > *Livret de Famille*
- Si enfant(s) > *Livret de Famille*

RESSOURCES (pour toute personne du foyer bénéficiant de ressources)

- Avis d'imposition ou de non-imposition 2019 (revenus 2018)
- Trois derniers bulletins de salaires
- Justificatifs des prestations familiales

SI VOUS ÊTES :

Salarié(e)	Contrat de travail avec les 3 derniers bulletins de salaire ou à défaut l'attestation patronale de l'emploi
Chômeur	Dernière notification de décision de l'ASSEDIC
Retraité(e)	Justificatifs de vos ressources mensuelles et notification de la retraite
Handicapé(e)	Notification du versement de l'allocation
Invalide	Justificatif de votre pension mensuelle et notification d'invalidité
Accidenté(e) du travail	Notification de la rente A.T.
Artisan, Commerçant	Bilan année 2016
Etudiant(e)	Certificat de scolarité

AUTRES JUSTIFICATIFS SI VOUS ÊTES :

Séparé(e)	Ordonnance de non-conciliation
Divorcé(e)	Jugement de divorce à l'exception du paragraphe commençant par l'énoncé : « par ces motifs »
Locataire	3 dernières quittances de loyer ou à défaut attestation de mise à jour de votre bailleur
Propriétaire	Attestation des organismes prêteurs (remboursement de prêts)
Expulsé(e)	Jugement d'expulsion
Muté(e) par employeur	Certificat de mutation
Hébergé(e)	Certificat d'hébergement et justificatif de résidence de l'hébergeur

SI VOUS AVEZ :

Enfant(s) de 16 à 17 ans	Salarié : Derniers bulletins de salaire + Contrat de travail Non salarié : Attestation sur l'honneur de non-activité
Enfant(s) scolarisé(s)	Certificat d'inscription

DANS TOUS LES CAS, IMPERATIVEMENT

- Justificatif de remboursement mensuel de prêt (auto, mobilier,...)
- Relevé d'identité bancaire ou postal

4 ÉTAPES SIMPLES

1 Constituez votre dossier

2 Transmettez-le à la SEM

- **Par courrier** : SEM du Pays de Fontainebleau
Dossier Habitation
3, rue Dénecourt - 77300 Fontainebleau

- **Par mail** : contact@sem77.fr

- **En mains propres** à la permanence organisée
par la SEM tous les mercredis de 14h à 17h et
les vendredis de 9h à 12h au 7 rue des Peupliers,
77210 Avon.

3 Votre dossier est examiné par la commission logement et vous êtes rapidement informé de la décision.

4 Si vous êtes retenu, la SEM vous propose un entretien afin de finaliser le dossier avant de signer le bail.